



Le français, enjeu du XXI^e siècle

Dossier réalisé par **mfi** médias france intercontinents
l'agence multimédia de **radio france internationale**
en partenariat avec l'**Organisation internationale de la Francophonie**
à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, 20 mars 2009



Le français, enjeu du XXI^e siècle

SOMMAIRE

Entretien avec Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

« Les personnes multilingues sont plus ouvertes et créent davantage de richesses »

Apprendre et utiliser le français : un enjeu citoyen

- États et enseignants : le duo incontournable
- Des outils variés à disposition de tous
 - (1) L'Alliance française : un réseau international en expansion
 - (2) Apprendre grâce au multimédia
- Francophonie littéraire, le tournant ?
- Le droit de travailler dans sa propre langue dans son pays

L'emploi de la langue française, un enjeu international

- La bataille du français dans les organisations internationales
- Immigration : une nouvelle dynamique pour les langues
- Marquer des points dans le sport : l'autre enjeu international pour la langue française
- La Francophonie... combien de divisions ?

Annexes :

1. Carte du monde de la Francophonie
2. Les divers statuts du français au sein des membres de l'OIF
3. Qui apprend le français, dans quelles régions ?
4. Estimation du nombre de francophones dans le monde

Ont participé à ce dossier : Antoinette Delafin, Josiane Gonthier, Marie Joannidis, Laura Petit, Ariane Poissonnier, Lisa Ségovia, Alexandre Wolff.

Les écrits n'engagent que leurs auteurs



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°091

09.03.05

Abdou Diouf : « Les personnes multilingues sont plus ouvertes et créent davantage de richesses »

(MFI) Le secrétaire général de la Francophonie plaide en faveur du plurilinguisme et explique pourquoi un soutien accru à la langue française a été décidé lors du Sommet d'octobre 2008 à Québec. Le besoin était patent dans au moins trois domaines : les systèmes éducatifs, l'environnement socio-économique et l'utilisation du français dans la vie internationale.

MFI : A Québec, vous avez placé la langue française au centre des préoccupations de la Francophonie. Est-ce parce que le monde est de plus en plus anglophone ?

Abdou Diouf : Si l'accent a été mis sur la langue française lors du Sommet de Québec – où elle a, pour la première fois, fait l'objet d'une résolution –, c'est avant tout pour répondre à une préoccupation de nos États et gouvernements membres, qui revendiquent pour cette langue un effort de promotion.

La tentation du monolinguisme que nous observons au niveau planétaire serait plutôt le corollaire d'une mondialisation déséquilibrée et uniformisatrice. Je ne dirais cependant pas que le monde devient de plus en plus anglophone : les chiffres les plus fantaisistes circulent – pas toujours sans arrière-pensées – mais leur disparité suffit à les décrédibiliser. Il est vrai qu'estimer le nombre de locuteurs d'une langue est très délicat. Par exemple, nous considérons, d'après nos enquêtes, qu'environ 200 millions de personnes sont capables de s'exprimer en français dans le monde. C'est moins que l'ensemble des populations de nos 70 pays membres et observateurs, et même moins que la somme des résidents des 32 États et gouvernements où le français est langue officielle. Mais nous essayons d'être rigoureux, quitte à ce que ce soit moins spectaculaire !

De plus, si j'en juge par la politique volontariste d'autres langues (chinoise, russe, allemande, anglaise...), je constate que le souci de promouvoir sa langue est partagé par beaucoup d'organisations, et c'est heureux pour la diversité linguistique. Enfin, je note qu'avec près de 110 millions d'apprenants, la langue française est enseignée dans la quasi totalité des pays de la planète et que la demande ne faiblit pas : nous la mesurons aux sollicitations qui sont faites à notre Organisation !

MFI : Soutenir le français, est-ce protectionniste ou est-ce défendre une vision du monde ?

A. D. : Je ne parlerai pas de protectionnisme, qui implique une attaque, ni de défense qui suppose un ennemi. Je préfère parler de promotion de la langue française, ce qui me semble non seulement traduire plus clairement notre ambition au service de toutes les langues, mais aussi mieux correspondre à la volonté exprimée dans la résolution sur la langue française adoptée à Québec.

Tous nos membres ont souhaité rappeler la valeur qu'ils attachent au français. Certains, parce que sa qualité de langue d'enseignement en fait un élément clef de la réussite de l'objectif de l'Éducation pour tous. D'autres, parce que son statut de langue officielle et de travail de la plupart des organisations internationales en fait un outil indispensable pour peser sur la scène mondiale. D'autres encore, en raison d'une vision revendiquée d'un monde pluriel, dont la diversité, notamment linguistique, serait menacée sans une politique de régulation.

Je considère que l'équilibre du monde repose, pour une grande part, sur la vitalité démocratique des organisations internationales. Non pas comme entités supranationales abstraites, mais en tant que lieux d'expression, de négociation et de conciliation des points de vue nationaux. D'où l'importance que j'attache au respect des règles du plurilinguisme dans ces organisations, notamment dans le système des Nations unies, qui connaît malheureusement une dérive unilingue, et à l'Union européenne, dont le grand nombre de langues officielles (23) ne doit pas nous faire renoncer à certaines exigences minimales en faveur de l'usage effectif de plusieurs langues, dont le français.

MFI : Quels sont les principaux obstacles qui freinent l'expansion linguistique, alors que sur le plan politique de plus en plus de pays veulent rejoindre l'OIF?

A. D. : La Francophonie, déjà présente sur les cinq continents, peut difficilement s'étendre au-delà ! Plus sérieusement, il faut bien voir que la francophonie réelle ne se limite pas à son espace institutionnel. Ainsi, de nombreux territoires, actuellement non membres de l'OIF, abritent au total plusieurs millions de francophones : l'Algérie naturellement, mais aussi Israël ou la Syrie, sans oublier la Louisiane ou la Nouvelle-Angleterre... Chacun a pu aussi faire l'expérience de la présence de la langue française dans un taxi à New York, une librairie à Moscou, un restaurant à Montevideo... Enfin, il est une terre sans limites que les francophones ne cessent de fertiliser : la littérature ! D'Atiq Rahimi à Le Clézio en passant par Tierno Monénembo ou Hubert Haddad, nous pouvons célébrer une certaine universalité de la langue française, dans l'acception qu'avait si bien pressentie Léopold Sedar Senghor.

Votre question n'en demeure pas moins pertinente concernant les obstacles non pas tellement à l'expansion, mais plutôt à la diversité linguistique. Nous croyons fermement à la nécessité de multiplier l'offre linguistique dans l'enseignement, dès les premières années de scolarisation, en proposant des langues d'origines variées : latine, arabe, germanique, africaine, slave, anglo-saxonne... Nous sommes convaincus que des femmes et des hommes bi- ou trilingues seront non seulement plus ouverts et plus riches sur le plan intellectuel, mais aussi plus efficaces et créateurs de richesses sur le plan économique.

MFI : Vos envoyés spéciaux ont, en 2008, identifié dans un certain nombre de pays membres des initiatives-phares de valorisation du français. Dans quels secteurs faut-il mettre l'accent ?

A. D. : J'ai, en effet, demandé à certaines personnalités (*) d'être mes émissaires auprès des autorités de quelques-uns de nos Etats, représentatifs de la « mosaïque francophone » : Burundi, Ghana, Grèce, Laos, Liban, Mozambique et Roumanie. Le choix de ces pays m'avait été inspiré par le travail de notre Observatoire de la langue française, soulignant soit des initiatives en faveur de la langue française soit, à l'inverse, des menaces qui compromettaient sa situation. J'espérais ainsi, en recueillant directement le témoignage des responsables qui m'ont fait l'amitié de recevoir mes messagers, pouvoir dégager quelques traits communs et exemples de « bonnes pratiques » pouvant éclairer ensuite nos choix stratégiques. Les rapports de mission ont bien fait apparaître de vastes champs d'intervention qui exigent de la Francophonie un soutien absolument nécessaire à la langue française. Ce besoin, dans certains cas urgent, est patent dans au moins trois domaines : le français dans les systèmes éducatifs, l'environnement francophone des populations et l'utilisation de la langue française dans la vie internationale.

MFI : Que sont les Pactes linguistiques que vous avez, en conséquence, proposés ?

A. D. : Le Pacte linguistique est un plan d'action issu de la volonté commune de l'OIF et d'un pays candidat pour faire rayonner davantage la langue française sur le territoire de ce pays. Ce pacte n'est possible que si le pays a exprimé nettement sa volonté de prendre des décisions, administratives et politiques, favorables au développement de la langue française. La Francophonie peut alors accompagner les efforts nationaux. Je souhaite d'ailleurs que tous les opérateurs francophones soient associés à ce plan d'action. Formation des maîtres, production de matériel didactique, cours de français pour fonctionnaires et diplomates et déploiement d'une signalétique multilingue font partie des actions possibles. Quelques pays ont déjà fait connaître leur intention de s'engager dans cette démarche. Je compte faire un premier bilan de cette expérience lors de notre prochaine Conférence ministérielle, à la fin de l'année 2009.

MFI : En cette période de crise financière internationale, ne craignez-vous pas une diminution des moyens déjà relativement modestes consacrés à la Francophonie ?

A. D. : La question des moyens disponibles pour donner suite aux décisions de nos instances est fondamentale. Nous savons déjà que pour 2009, nos ressources financières seront maintenues et que certains états membres ajouteront des crédits ponctuels. La situation, compte tenu du contexte mondial, est donc bonne. Dans le même temps, nous sommes engagés dans une démarche de resserrement de nos programmations et de nos frais de fonctionnement, tout en espérant accroître les sommes consacrées à des projets structurants ayant une plus grande visibilité. Nous cherchons aussi à diversifier nos sources de financement en faisant appel à certains bailleurs de fonds qui veulent exprimer leur solidarité avec les pays francophones du Sud. Tous ces efforts conjugués nous permettront sans doute de maintenir nos activités. Je voudrais que nos réalisations soient mieux connues de la population francophone, qui pourrait devenir notre meilleure alliée pour convaincre nos membres de nous confier plus de ressources.

Propos recueillis par Marie Joannidis

(*) Louise Beaudoin, Michèle Gendreau-Massaloux, Brigitte Girardin, Henri Lopès, Jean-Louis Roy et Ghassan Salamé.



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président Kennedy 75016 Paris France

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°092

09.03.05 **Etats et enseignants : le duo incontournable**

(MFI) L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soutient les pays francophones du Sud dans leurs demandes d'enseignement d'un français de qualité. Notamment en Afrique, où la formation des maîtres est une priorité. Mais la surprise vient des lusophones et des anglophones, pour qui le français constitue désormais un bon outil d'intégration régionale et internationale.

« Renforcer la place du français dans nos systèmes éducatifs tout en développant un enseignement public et privé de qualité », tel est l'engagement pris par les membres de l'OIF au Sommet de Québec en 2008. Enseigner le français, enseigner en français : il s'agit de « promouvoir la langue française à travers le monde, tout en cohabitant avec les langues nationales et transfrontalières et en dialoguant avec les autres aires linguistiques ». Cette ambition, qui contribue à l'effort international pour la réalisation du 2^e Objectif du Millénaire pour le développement de l'Onu sur l'éducation pour tous en 2015*, nécessite toutefois un réel engagement des autorités nationales.

Mais que font les Etats en matière d'enseignement du français ? Dans un contexte de concurrence croissante avec l'anglais, bonnes et mauvaises nouvelles alternent. Désamour des uns, désir des autres. En Afrique, qui compte le plus grand nombre de locuteurs francophones – 30 des 53 pays de l'Union africaine sont membres de l'OIF – et où l'on observe une demande croissante de français dans les organisations régionales, on assiste à un curieux chassé-croisé.

Rivalités entre les mondes : un curieux chassé-croisé

Ainsi, au Rwanda, la rivalité entre les mondes – les modes !? – francophone et anglophone est à son comble. Dernier épisode, cette déclaration de la ministre de tutelle, tombée en plein sommet de Québec : « L'enseignement primaire, secondaire et universitaire sera exclusivement dispensé en anglais au Rwanda à partir de 2010. » En instance d'intégrer le Commonwealth – la décision sera rendue lors du sommet 2009 à Trinité-et-Tobago –, ce pays qui comptait 1 824 291 apprenants en français en 2002 a déjà ajouté l'anglais à ses deux autres langues officielles, le kinyarwanda et le français, et il a programmé « une mise à niveau obligatoire en anglais pour l'ensemble du corps enseignant ».

A l'inverse, au Ghana, membre associé de l'OIF depuis 2006, le nombre d'apprenants en français est en constante augmentation dans le secondaire (850 221 en 2008 contre 383 875 en 2001). En principe obligatoire au collège, le français s'impose progressivement « comme un outil incontournable de communication régional et international », estime Thomas Tshiggfrey, chef de projet à l'ambassade de France au Ghana. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, ce pays a adopté en 2006 un *Action Plan for French*, qui crée une ligne budgétaire dédiée à la promotion du français. Car l'intégration régionale passe désormais par son apprentissage. « Le Ghana est entouré exclusivement de pays francophones », rappelle Josiane Gonthier, de l'Observatoire de la langue française. « D'où l'intérêt pour le français, exprimé aussi bien par les plus hauts responsables que les dirigeants d'entreprises ou encore les jeunes qui postulent à des emplois dans des pays voisins. »

Au Mozambique lusophone, observateur à l'OIF depuis 2006, et qui compte de nombreux immigrés ouest-africains, on juge aussi la langue française « de plus en plus utile pour échanger avec le reste du continent et du monde ». Selon les projections nationales, les effectifs atteindront 300 000 élèves et nécessiteront 500 professeurs, suite à l'application début 2009 de programmes où le français est proposé en option dès le 1^{er} cycle du secondaire.

Pour les 32 Etats et gouvernements membres de l'OIF où le français est langue officielle, la maîtrise de la langue demeure une priorité. Et surtout un défi, compte tenu de l'état des systèmes éducatifs. L'Organisation leur apporte son soutien, au sein de la Conférence des ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (Confémen), dont le Programme d'analyse des systèmes éducatifs établit des diagnostics précis avant l'adoption de politiques plus efficaces. En 2007 et 2008, les systèmes du Bénin, du Cameroun, de Madagascar et de la Guinée ont été évalués, et ceux du Burkina Faso, du Congo, du Gabon, de Maurice et du Sénégal sont en cours d'évaluation.

Des centres régionaux en pleine croissance

Si les choix opérés par les Etats sont primordiaux, la qualité des enseignants l'est tout autant. Aussi l'OIF favorise-t-elle, en matière de formation, le développement de réseaux intégrés de coopération à l'échelle des régions. Ces réseaux sont en pleine croissance. Ainsi, à Sofia (Bulgarie), le Centre régional francophone d'Europe centrale et orientale (Créfeco) est devenu le lieu de rencontre des professionnels de haut niveau. « *Nous avons assuré la formation d'environ 170 formateurs d'enseignants au Créfeco, rapporte Martine Defontaine, de la Direction de l'éducation et de la formation de l'OIF. Des activités qui reflètent les demandes des Etats : Albanie, Bulgarie, Roumanie, Moldavie, Macédoine.* » De même, le Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (Créfap), né en 1993 à Hô Chi Minh-ville (Vietnam), a assuré ces deux dernières années un stage de formation des formateurs au Laos, ainsi qu'une session didactique du programme de Valorisation du français en Asie du sud-est (Valofrase).

Impossible d'en dire autant du Centre régional francophone de l'océan Indien (Créfoi), créé en 1991, à Antananarivo. Les événements à Madagascar compromettent sa réouverture, prévue avant le sommet de l'Union africaine dans la capitale malgache fin juin 2009. Dans la Grande île, le français, langue officielle avec le malgache et l'anglais, est en perte de vitesse. Et la récente réforme de l'enseignement fondamental conforte encore cette situation.

Des ressources en ligne à disposition des professeurs

En réponse à la demande de français des pays anglophones et lusophones africains, membres ou non de la Francophonie, l'OIF soutient également le Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique (Recfléa). « *La portée du Recfléa est très importante, insiste Martine Defontaine, dans la mesure où de nombreuses institutions s'intéressent enfin au grand « bassin » que sont les profs de FLE des pays d'Afrique non francophones – ce concept étant du reste à beaucoup nuancer. Ceux-ci se dotent maintenant de critères internationaux.* » La convention de Cotonou en 2006, signée à la demande de trois centres de français langue étrangère (FLE) du golfe du Bénin, porte en effet sur la professionnalisation de la formation au français : harmonisation des cursus et des certifications, mutualisation des ressources humaines et documentaires.

Le président en exercice du Recfléa, le professeur Samuel Olababanji Aje qui dirige le Village français du Nigeria, se félicite pour sa part de la tenue d'un premier colloque en 2008 à Lomé (Togo) sur le thème *Langue française, diversité culturelle et intégration régionale*. Il a rassemblé 180 participants venus de 16 pays africains. Le président du Recfléa souligne également l'attractivité de la Fédération internationale des professeurs de français, qui réunit 80 000 professeurs répartis dans plus de 130 pays et 172 associations. Soutenue par l'OIF, la FIPF a pour mission de se faire l'écho des préoccupations des enseignants et de leurs actions mais aussi de leur apporter un soutien constant dans leur travail quotidien. C'est elle qui anime, avec le Centre international d'études pédagogiques, le site de l'OIF franc-parler.org, qui propose aux professeurs de français des fiches pratiques pour la classe et d'autoformation des enseignants, des parcours pédagogiques et des articles théoriques. Sans oublier un forum d'échanges... et des petites annonces !

Antoinette Delafin

* Assurer l'accès de tous les enfants à un cycle complet d'études primaires tout en éliminant les disparités entre les sexes et favoriser l'enseignement, la formation et la recherche orientés vers le développement et l'emploi.

L' Ifadem, une formation à distance des maîtres grâce aux TIC

(MFI) L'Afrique a besoin de recruter plus de deux millions d'enseignants d'ici à 2015. Dans ce contexte, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont initié un dispositif-pilote, l'Initiative francophone pour la formation des maîtres à distance (Ifadem), destinée à améliorer les compétences en français des enseignants du primaire par une formation continue utilisant principalement les TIC*, mais faisant aussi appel au tutorat et aux groupes de travail. L'Initiative, lancée en partenariat avec la Conférence des ministres francophones de l'Éducation nationale (Confémen), a été citée dans la résolution sur la langue française adoptée au Sommet de Québec (Canada) en 2008, où les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à être soutenus dans leur engagement en faveur du français. Elle va bénéficier dans un premier temps au Bénin, au Burundi, à Haïti et Madagascar, où seront ouverts des « Espaces Ifadem » permettant l'accès aux ressources pédagogiques du site mais également des formations individualisées à l'usage d'Internet.

Des missions de recensement des ressources, humaines et matérielles ont déjà eu lieu au Burundi, où le lycée de Kayanza, une des deux provinces du pays, accueillera l'Ifadem, ainsi qu'à Madagascar et au Bénin, où un test de niveau de français a été effectué sur un groupe d'instituteurs de l'École nationale d'Abomey. Enfin, la concertation se poursuit en Haïti, qui souffre d'une grave pénurie d'enseignants : le pays compte 350 nouveaux certifiés par an alors qu'il en faudrait 2 000 pour atteindre l'OMD sur l'éducation pour tous en 2015.

A. D.

* L'offre de formation sera diffusée en libre accès sur le site www.ifadem.org

Valofrase, pour relancer le français en Asie du Sud-Est

(MFI) Le programme de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase) est le résultat d'un mémorandum (accord international) signé en 2006 pour trois ans par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sept de ses partenaires : Vietnam, Laos, Cambodge, France, Québec, Communauté française de Belgique, Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Dans une région qui passe pour être un des avant-postes de la Francophonie, son objet est de relancer les études de français dans les trois pays francophones membres de l'OIF : Cambodge, Laos, Vietnam.

« *Ce programme a fait la preuve de sa pertinence, notamment grâce à l'appropriation de ses problématiques par les partenaires locaux, estime le directeur du Bureau régional Asie-Pacifique de l'OIF, Patrice Burel. Cependant, ses résultats restent encore fragiles et la question de sa poursuite sera examinée dans les prochains mois par les partenaires.* » Des actions de terrain sont menées depuis 2007 dans les trois pays, accompagnées d'actions régionales. Des mécanismes de pilotage ont été mis en place localement, notamment pour stabiliser l'enseignement bilingue ou relancer le français en tant que seconde langue vivante. Valofrase appuie la formation des maîtres et vise aussi à établir une labellisation régionale des filières universitaires. Autant de priorités définies dans les plans nationaux adoptés par chacun des trois pays concernés. « *En tout état de cause, Valofrase constitue un exemple de coopération intégrée entre partenaires francophones.* »

A. D.

www.valofrase.org



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président Kennedy 75016 Paris France

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°093 Des outils variés à disposition de tous (1)

09.03.05 L'Alliance française : un réseau international en expansion

(MFI) L'Alliance française, véritable courroie de transmission de la langue éponyme, connaît une expansion régulière avec un chiffre d'affaires global annuel de 160 millions d'euros, et cela malgré les coupes budgétaires du gouvernement français.

Créée en 1883 par d'illustres personnalités comme Ferdinand de Lesseps, promoteur de la construction du canal de Suez, Louis Pasteur, inventeur du vaccin contre la rage, ou le diplomate Paul Cambon, l'Alliance française cherche à mieux faire connaître les cultures française et francophone et à favoriser la diversité culturelle. En France et dans le monde, elle propose des cours de français pour tous les publics. En juillet 2007 est née une fondation afin de mieux développer et coordonner cet exceptionnel réseau international : 1 040 représentations de droit local dans 136 pays, soit 910 alliances françaises et 130 centres associés.

Selon le secrétaire-général de l'Alliance, Jean-Claude Jacq, ce réseau connaît « *une croissance étonnante* » – et cela malgré la crise financière et les coupes budgétaires. En 2007, il a progressé de plus de 4 %, un rythme qui se maintient depuis plusieurs années dans une moyenne entre 3 et 5%. Il a touché cette année-là 461 000 étudiants à travers le monde, l'audience la plus importante de son histoire. Les causes en sont différentes selon les pays ou les régions. Ainsi, par exemple, la progression des Alliances françaises en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid s'explique par le fait que le pays s'est ouvert au reste du continent, permettant un double mouvement : une forte immigration francophone sur place et l'implantation d'antennes des entreprises industrielles et commerciales sud-africaines dans le reste du continent africain.

Autre exemple, quand le Mur de Berlin est tombé, tous les pays d'Europe centrale et orientale qui étaient sous la coupe soviétique se sont ouverts et se sont tournés vers d'autres langues. Le russe, jusqu'alors dominant, a connu un très net recul et beaucoup se sont orientés vers l'anglais et le français – ce dernier étant traditionnellement lié à l'idée de liberté et d'émancipation. La Chine a aussi joué un rôle moteur. Beaucoup de Chinois se sont rendus au Canada, pays bilingue, et y apprennent le français. « *Quand on va dans des Alliances au Canada, à celle de Vancouver par exemple, 75 % des élèves sont des Chinois, précise Jean-Claude Jacq, et la moitié à Toronto. Cette loi de la double langue au Canada, qui n'est pas toujours respectée par les anglophones, est toujours respectée par les Chinois. Ce sont eux qui la renforcent.* »

La spécificité des Alliances : leur capacité d'autofinancement

Enfin, tout en admettant que « *l'anglais est hors course* » – puisqu'il la fait en tête –, le secrétaire général de l'Alliance française estime aussi que le français n'est pas vraiment concurrencé par l'espagnol et le chinois. « *S'il est vrai que l'espagnol est une langue très dynamique, elle reste localisée dans son aire géographique d'Amérique latine* ». Quant au chinois, « *c'est une langue qui demande tellement d'efforts qu'elle ne sera jamais une langue de masse. Plus de gens parleront chinois, mais il n'y aura pas de concurrence massive* » avec le français qui est répandu dans le monde entier.

Concernant le français, « *il y a une dynamique propre qui peut nous rendre optimistes malgré les coupes budgétaires que l'on connaît depuis vingt ans* », affirme-t-il, parlant de « *restrictions en demi-teinte* ». Ainsi, le budget alloué par l'Etat français a diminué de 3 % en 2007, de 10 % en 2008 et les

coupes atteindront entre 15 et 30 % selon les pays en 2009, « *ce qui est énorme* ». Le responsable souligne toutefois la spécificité des Alliances : elles ont une capacité d'autofinancement puisqu'elles sont enracinées localement et qu'elles vivent assez largement des recettes des cours de français – en moyenne 75 % de leurs rentrées budgétaires, ce qui est élevé. Même si les diminutions des subventions françaises ont un impact sur les activités culturelles ou sur le parc immobilier. « *Chaque alliance est une petite entreprise, qui trouve elle-même les moyens de résister seule, qui s'organise en fonction de la situation : concentration et augmentation des cours, recherche de mécénats et de partenariats locaux.* » En résumé, « *il faut faire mieux avec moins* ». D'autant qu'en France, on se soucie peu du français et de la Francophonie : « *On a les politiques qu'on mérite, qui reflètent d'ailleurs l'opinion publique* », déplore-t-il.

Faciliter la recherche de mécénats

Il se déclare également déçu par la frilosité des chambres de commerce –« *je n'en connais pas une seule qui fasse quelque chose* »– et par celle des entreprises françaises, qui malgré leur dynamisme ont tendance à se présenter comme internationales et à occulter le français. Et d'ajouter qu'il existe pour l'instant « *plutôt un partenariat localisé avec les entreprises étrangères* ».

Jean-Claude Jacq espère convaincre les entreprises françaises de faire plus. Si la Fondation a été créée, c'est d'ailleurs aussi pour faciliter la recherche de mécénats, qui aujourd'hui « *marchent bien* » dans l'humanitaire, l'éducatif et les actions culturelles de prestige, mais moins dans les langues ou les projets culturels ordinaires. « *Nous avons déjà réussi à réunir 5,5 millions d'euros de capital bloqué pour soutenir le réseau mondial des Alliances françaises et assurer sa professionnalisation ; c'est important de continuer car au vu, notamment, de la fermeture des centres culturels français en Europe, notre réseau est appelé de plus en plus à être le grand réseau culturel étranger.* »

Marie Joannidis



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président Kennedy 75016 Paris France

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°094 **Des outils variés à disposition de tous (2)**

09.03.05 **Apprendre grâce au multimédia**

(MFI) Au sein de la Francophonie, l'offre pour l'apprentissage et le perfectionnement de la langue française est riche : les grands médias francophones développent leurs sites Internet, l'OIF renforce la présence en langue française sur la toile grâce aux inforoutes et la bibliothèque numérique francophone se construit peu à peu.

La volonté des grands organes de presse francophones de se développer dans le multimédia intervient à un moment où la France, principal bailleur de fonds de l'OIF, entreprend la réforme de son paysage audiovisuel public, sujet hautement sensible. Ainsi la création de la holding « Audiovisuel extérieur de la France » regroupe désormais Radio France internationale, la chaîne d'information continue France 24 et la télévision TV5Monde. Celle-ci a réussi à garder une certaine autonomie face à l'ensemble, étant donné les réticences de ses autres partenaires canadiens, belges ou suisses.

Deux adresses dédiées au sein du site Internet générique tv5.org

TV5Monde joue depuis longtemps la carte de l'immersion linguistique et des nouvelles technologies. La mission d'aide à l'apprentissage du français se décline de multiples façons, autour d'un dispositif central constitué par deux adresses dédiées au sein du site Internet générique tv5.org : apprendre.tv et enseigner.tv. Ce dispositif multimédia offre, gratuitement et en libre accès, un vaste catalogue d'outils pédagogiques (exercices et pistes d'activités pour la classe) pour l'apprentissage du français, autour de programmes diffusés par TV5Monde à l'antenne ou en ligne.

La pièce maîtresse des sites apprendre.tv et enseigner.tv est le magazine d'information *Sept jours sur la planète*, qui revient sur les événements phares de la semaine avec des sous-titres en français et qui connaît un grand succès. D'autres programmes de TV5Monde sont utilisés au service de l'apprentissage du français, comme « Paroles de clips », des reportages et des courts métrages sur l'Europe, des portraits de créateurs, d'artisans, d'apprenants, les cartes postales des « Cités du Monde », des extraits de films et des retransmissions théâtrales.

D'autres entrées permettent également d'améliorer sa connaissance et sa pratique de la langue : www.tv5.org/dictionnaire et www.tv5.org/jeux notamment. TV5Monde mène aussi une politique active de sous-titrage en français et en d'autres langues et lance un service "langue française" sur téléphonie mobile.

Le journal en français facile de RFI disponible sur le web

RFI parle français mais l'enseigne également sur ses antennes. Pour aider certains de ses auditeurs à entretenir une langue qu'ils ne pratiquent pas tous les jours, pour permettre à d'autres d'améliorer leur connaissance d'une langue dont ils ont souvent besoin pour leur travail, elle met la radio à leur service. Ainsi les journalistes présentent trois fois par jour le « journal en français facile », une vraie édition avec des mots simples dans lequel on explique les événements et leur contexte. La radio diffuse également, dans ses émissions en langues étrangères, des séries bilingues de sensibilisation et de perfectionnement à la langue française. Ces séries sont aussi diffusées par les radios partenaires de RFI dans le monde et adaptées pour le support livre-cd par des éditeurs spécialisés.

Comme TV5, RFI utilise son site internet pour promouvoir la langue commune, avec un site spécifique "Langue française". Elle y diffuse des émissions sur la langue française et des ressources sonores, et propose notamment deux espaces avec des activités pour apprendre d'une part, et des ressources pour enseigner d'autre part. Le service anime aussi des formations de formateurs intitulées "enseigner avec RFI". Enfin, le prix RFI-Le monde en français invite les enseignants à sélectionner un extrait d'émission de RFI et à en présenter une exploitation originale pour la classe sous forme de fiche pédagogique. Chaque année, dix finalistes sont récompensés et le lauréat est invité à venir deux semaines à Paris.

Contes et légendes canadiens pour apprendre en s'amusant

D'autres radios francophones donnent aussi des cours de langues, comme Radio Canada International. Une série de cours s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans et à leurs parents qui désirent apprendre une des deux langues officielles du Canada, soit le français ou l'anglais. A travers des contes de la tradition orale canadienne, des légendes, des comptines, des chants traditionnels et jeux divers puisés dans la culture canadienne française et anglaise, l'enfant apprend d'une manière divertissante et amusante.

Les inforoutes : télévision numérique, portail de la BD et formation syndicale

Créé en 1998, le Fonds francophone des inforoutes de l'OIF a pour objectif global d'améliorer la présence du français dans l'univers numérique et répondre aux besoins des pays en développement. Pour promouvoir les TIC dans les pays du Sud et d'Europe centrale et orientale, il finance, sur appels à projets, des initiatives multilatérales conformes aux orientations de la Francophonie. Depuis 1998, 193 projets sur 1586 dossiers reçus ont été financés, avec une subvention moyenne d'environ 80 000 euros par projet.

Parmi les projets récemment retenus, la création d'une Télévision numérique des savoirs africains, un portail de la bande dessinée africaine ou des sites internet syndicaux pour la formation, sur la base de la parité homme/femme, des équipes de militants syndicaux. D'autres projets visent à renforcer des politiques de TIC citoyennes en Afrique de l'Ouest à travers notamment la création de capsules radiophoniques pédagogiques ou à informatiser des dictionnaires bilingues langue africaine-français.

Le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques

Le portail internet du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a été lancé en octobre 2008 au sommet de Québec. Il s'agit pour l'instant du prototype (www.rfbnn.org), appelé à devenir « La Grande bibliothèque numérique francophone » qui a une double mission : conservation à long terme et large diffusion du patrimoine documentaire francophone. La conception et la réalisation de ce portail ont été confiées à « Bibliothèque et Archives nationales du Québec ». C'est en février 2006 que les bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, du Québec et de Suisse ont décidé de constituer ce réseau. Elles ont été rejointes par la Bibliothèque d'Alexandrie dès le printemps 2006, puis par plusieurs grandes institutions documentaires des pays francophones du Sud en 2008.

Cinq principes guident leur action : absence d'exclusivité donnée à un moteur de recherche dans les modes d'accès aux collections numériques ; garantie de l'accès gratuit au public pour les documents libres de droits ; maintien dans le domaine public des fichiers numériques et garantie de leur conservation à long terme ; accès multilingue aux collections ; certification par les bibliothèques nationales de l'intégralité et de l'authenticité des documents mis en ligne.

Ce projet de préservation et de mise en valeur est développé avec le concours actif de l'OIF, qui en soutient notamment le volet formation en proposant, conjointement avec les membres du RFBNN, des sessions d'initiation à la numérisation. Les internautes auront ainsi la possibilité de consulter des archives, des journaux, des revues, des livres, des cartes et des plans numérisés issus des collections d'une dizaine d'institutions documentaires de l'espace francophone. Ce portail coopératif sera appelé à s'enrichir sans cesse grâce au versement de nouveaux documents par un nombre croissant de bibliothèques participantes.

Marie Joannidis



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°095

09.03.05 Francophonie littéraire, le tournant ?

(MFI) Alain Mabanckou, chef de file du mouvement Littérature-monde en français, est-il en train de faire bouger les lignes dans l'univers des Lettres françaises ? De plus en plus d'ouvrages francophones sont primés en France – signe que l'on reconnaît aujourd'hui plus volontiers l'importante contribution de ces auteurs d'outre-France à l'élargissement des frontières de l'imaginaire littéraire français.

Littérature francophone ou littérature-monde en français ? La question secoue l'univers de la francophonie littéraire depuis bientôt deux ans. « *Pendant longtemps, ingénu, j'ai rêvé de l'intégration de la littérature francophone dans la littérature française, écrit Alain Mabanckou, chef de file du mouvement Littérature-monde en français. Avec le temps, je me suis aperçu que je me trompais d'analyse. La littérature francophone est un grand ensemble dont les tentacules enlacent plusieurs continents. (...) La littérature française est une littérature nationale. C'est à elle d'entrer dans ce grand ensemble francophone.* »

Une « variante exotique tout juste tolérée »

La révolte grondait depuis longtemps, mais elle a éclaté au grand jour en mars 2007. Elle a pris la forme d'un manifeste (1), signé par un collectif de quarante-quatre écrivains, avec à leur tête Michel Le Bris, le fondateur du festival Etonnants voyageurs. Le Manifeste des 44, relayé par un livre paru trois mois plus tard, réunissant vingt-sept textes-professions de foi (2), proclame l'émergence d'une littérature de langue française transnationale qui marque, selon ses signataires, la fin de la francophonie héritée de l'empire colonial français, trop empreinte d'un paternalisme révolu. Comme modèle, le collectif cite la nouvelle littérature anglaise, prise d'assaut par les enfants de l'ex-empire britannique, alors que les institutions littéraires françaises tiennent les écrivains francophones en marge, une « *variante exotique tout juste tolérée* ».

Les auteurs s'élèvent aussi contre une vision trop politisée qui avait provoqué, en 2006, à l'occasion du Salon du Livre de Paris ayant pour invitée la Francophonie, un vif débat à propos de l'invitation de l'un des meilleurs romanciers algériens, Boualem Sansal, au motif que son pays n'était pas membre des instances officielles de la Francophonie. Finalement, Boualem Sansal fut bel et bien invité et délivra une séance de dédicaces sur le stand de la Francophonie...

Parmi les signataires du Manifeste, on trouve quelques-unes des grandes figures des littératures francophones – Nancy Huston, Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Alain Mabanckou, Abdourahman Waberi... –, mais aussi des écrivains français influents tels que J.-M. G. Le Clézio, prix Nobel de littérature 2008, Eric Orsenna, Jean Rouaud et quelques autres. Cette solidarité des hommes et des femmes de la plume traduit, au-delà de la ligne de fracture français-francophone, une nouvelle étape dans la réorganisation des lettres de langue française. Francophones et Français se reconnaissent dans ce concept de littérature-monde tandis que les institutions de la Francophonie – malgré des efforts dont l'un des plus notables est la remise du Prix des cinq continents, ouvert à tous les écrivains de langue française d'où qu'ils viennent – peinent à réunir sur un même plateau les deux tribus. D'où la question « qui tue » : pourquoi la littérature française n'est-elle pas considérée comme une littérature francophone parmi d'autres ?

Ne pas confondre francocentrisme et francophonie

Une question que se pose aussi Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, lorsqu'il s'interroge dans une lettre ouverte aux partisans de la fin de la francophonie (3): « *A la tête de l'Organisation de la Francophonie depuis quatre ans, je ne parviens toujours pas à m'expliquer, ni à expliquer aux francophones militants sur d'autres rivages, le désamour des Français pour la francophonie.* » Si Abdou Diouf fustige les auteurs du Manifeste pour avoir confondu « *francocentrisme et francophonie* », il n'en reste pas moins que Francophonie et Mouvement de la littérature-monde sont basés sur des constats communs que le président Diouf formule ainsi : « *La langue française n'appartient plus aux seuls Français, elle appartient à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi de l'apprendre, de l'utiliser, de la féconder aux accents de leurs cultures, de leurs imaginaires* ». Dans le prolongement, Jean Rouaud renchérit : « *La littérature française n'est plus réductible à une littérature de France.* »

Ce postulat est confirmé par la grande vitalité de la francophonie littéraire. La littérature de langue française se trouve en effet à un tournant, avec à la fois l'émergence de grands ensembles littéraires autonomes – haïtien, africain, antillais, mauricien, belge, québécois, suisse-romand, réunionnais – et une plus grande interpénétration entre ces derniers. L'une des conséquences notables de la querelle entre partisans et détracteurs de la francophonie a bien été d'attirer l'attention sur la fécondité et la richesse de ces ensembles, attestées par des œuvres puissantes, émouvantes, ancrées dans le tourbillon des mondes autres, à la fois lointains et proches.

Vers un espace littéraire commun francophone ?

Les Bienveillantes (Gallimard), de l'Américain Jonathan Littell, qui s'inscrit dans la lignée d'Eschyle et de Vassili Grossman, faisant revivre dans un langage somptueux le mal nazi vu du côté des bourreaux, est l'exemple-même de cette grandeur littéraire atteinte dans les œuvres francophones. D'ailleurs, la critique hexagonale ne s'y est pas trompée qui a couronné ce chef-d'œuvre de la narration romanesque des principaux prix littéraire de la rentrée 2006 (Goncourt, Académie française). Ce fut le cas aussi, dans une moindre mesure, certes, pour l'Afghan Atiq Rahimi, qui a remporté le Goncourt 2008 avec son beau roman *Syngué Sabour* (POL), dont l'action se situe dans un Afghanistan dévasté par l'obscurantisme et la guerre.

Littell et Rahimi ne sont ni les premiers ni les seuls francophones à remporter des récompenses littéraires prestigieuses en France. Parmi les auteurs reconnus et primés, on peut citer Tahar Ben Jelloun, Amin Maalouf, Andreï Makine, Ahmadou Kourouma, Alain Mabanckou, Nancy Huston, Tierno Monémbo, Léonora Miano, Vassilis Alexakis, Ananda Devi... Autre écrivain honoré par la France, l'Algérienne Assia Djebar qui, suivant les pas d'une Marguerite Yourcenar et d'un Léopold-Sédar Senghor, siège à l'Académie française depuis 2005. Bien que leurs œuvres soient publiées en France, ces auteurs participent du double processus de déterritorialisation-reterritorialisation à l'œuvre dans les lettres françaises depuis la fin des années 1960. Sous nos yeux sont en train de naître de véritables galaxies, mais aussi un espace littéraire commun francophone où le centre se trouve partout et nulle part. C'est sans doute cela que Michel Le Bris et ses compères frondeurs qualifient de « *révolution copernicienne* » !

Tirthankar Chanda

1. *Pour une « littérature-monde » en français*. Paris, Le Monde, 16 mars 2007.
2. *Pour une littérature-monde*, sous la direction de Michel Le Bris et Jean Rouaud. Paris, Gallimard, 2007.
3. *La Francophonie, une réalité oubliée*, par Abdou Diouf. Paris, Le Monde, 19 mars 2007.

Le soutien de l'OIF aux ouvrages francophones

(MFI) En 1948 paraissait la célèbre *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, de Léopold Sédar Senghor. Pour commémorer le soixantième anniversaire de cet ouvrage, les éditions Seghers ont publié l'année dernière *Poésies de langue française : 144 poètes d'aujourd'hui autour du monde*. Cet ouvrage ambitieux a bénéficié du soutien financier de l'OIF, dont Senghor était l'un des pères fondateurs. C'est un florilège « *partial, passionné et politique* », qu'invitent à découvrir les maîtres d'œuvre. L'ouvrage réunit trois générations de poètes de langue française, des aînés prestigieux – René Depestre, Henry Bauchau, François Cheng – aux jeunes poètes émergents en passant par la génération établie, qualifiée, en citant Césaire, de « *libres fougères parmi les roches assassines* ». Originalité du recueil, ses poètes ne sont pas tous issus des pays francophones. Parmi eux des Irlandais, Américain, Irakien, etc., ont fait le choix de s'exprimer en français pour résister, comme l'écrit le Kurde Seymus Dagtekin, « *contre toute hégémonie d'où qu'elle vienne et quelque forme qu'elle prenne* ».

Parmi les projets soutenus par l'OIF, il convient de signaler la collection *Lingua*, qui vient d'être lancée par les éditions Zellige. Celle-ci a pour objectif de présenter la richesse de la langue française à travers des essais qui font découvrir la beauté et la diversité du français parlé sur les cinq continents. Parmi les premiers titres de la collection consacrés à la langue française pratiquée dans les pays du pourtour méditerranéen, on notera deux remarquables portraits établis à partir d'entretiens radiophoniques. Le premier volume, paru en février, est consacré au Marocain Driss Chraïbi et le second à l'Algérien Anouar Benmalek, que la critique appelle « *le Faulkner méditerranéen* ».

La réactualisation du *Dictionnaire universel*, prévue à l'horizon 2010, est une autre opération bénéficiant de l'aide de l'OIF. Publié pour la première fois en 1995, ce dictionnaire « tout en un » (dictionnaire d'usage courant, encyclopédie et manuel de grammaire) est bien connu en Afrique. Particulièrement adapté aux besoins des apprenants africains, il compte six mille définitions rendant compte de la variété du français africain. Cette sixième édition du dictionnaire sera consultable sur Internet.

T. C.

Poésies de langue française : 144 poètes d'aujourd'hui autour du monde. Paris, Seghers, 2008.
Une vie sans concessions, Driss Chraïbi. Paris, Zellige, coll. *Lingua*, février 2009.
Dictionnaire universel. Paris, Edicef, à paraître en 2010.



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°096

09.03.05 Le droit de travailler dans sa propre langue dans son pays

(MFI) La diversité linguistique se défend aussi dans les entreprises. Si au Québec, la Charte de la langue française institue dès 1977 le droit fondamental de tout Québécois à travailler en français, en France ce n'est qu'en 1994 qu'est introduite l'obligation d'emploi du français au travail, à laquelle la jurisprudence ne donne corps que depuis 2006. Pourtant, la situation en Europe est critique. Au point qu'émerge aujourd'hui un front syndical européen en faveur du droit de travailler dans sa langue nationale dans son pays. L'OIF, pour sa part, soutient l'association APFA qui s'apprête à délivrer les premières Validations des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE).

« La situation ne fait qu'empirer, s'indigne Albert Salon. Malgré les procès gagnés et les réactions qui ne cessent de s'amplifier, les mauvaises pratiques dans les entreprises actives en France continuent : on impose aux salariés de travailler dans une langue qui n'est pas la leur – le plus souvent en anglais. Cette pratique, qui concernait surtout les cadres, s'étend désormais de plus en plus aux relations internes et aux techniciens, parfois par logiciel interposé. On prétend que l'anglais serait la langue du commerce extérieur. Mais la langue du commerce extérieur, n'est-ce pas la langue du client ? », s'interroge l'ancien ambassadeur, qui préside à la fois la section française du Forum francophone international (FFI) et l'association Avenir de la Langue française (ALF).

L'Europe en pleine « reconversion linguistique » ?

« Nous assistons à l'effacement du français en France », où des travailleurs sont parfois confrontés à des instructions en anglais qu'ils ne maîtrisent pas, ce qui entraîne « souffrance, acculturation et problèmes de sécurité », confirme Jean-Loup Cuisiniez, syndicaliste de la CFTC qui entame sa « dixième année de vigilance et d'action sur la question linguistique ». C'est presque naturellement qu'il était devenu le porte-parole du collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France, collectif né en 2006 à la suite de l'affaire de sur-irradiation à l'hôpital d'Epinal, dans l'Est de la France. Si ce collectif intersyndical, dont la finalité était de sensibiliser les grandes confédérations sur l'importance de la question de la langue au travail, a vécu, son action se poursuit sous l'égide des organisations syndicales elles-mêmes et des associations partenaires qui restent mobilisées.

C'est ainsi qu'à la suite d'une première manifestation réussie le 8 février 2007 à Paris sur le droit de travailler en français en France, a été organisée, le 9 mars 2009 à Paris toujours, une conférence de sensibilisation pour le droit de travailler dans sa langue nationale dans son pays. Le concept, en effet – conformément à l'idée francophone de diversité culturelle, pourrait-on dire ! –, a été étendu. Etaient ainsi invités, outre les syndicats, associations et parlementaires français, des syndicalistes et associations de pays européens voisins ainsi que du Québec. Car si la question est d'une évidente actualité en France, « c'est toute l'Europe, alerte Jean-Loup Cuisiniez, qui fait face – bien après la reconversion industrielle – à une reconversion linguistique. L'anglais se substitue aux langues nationales avec le consentement inconscient des citoyens. Et pendant que les anglophones améliorent leurs compétences techniques, les francophones sont contraints d'améliorer leurs compétences en anglais... »

Des utilisateurs qui se déclarent gênés de devoir lire des documents dans une autre langue

Il est certain qu'en France, les dispositions légales garantissant l'usage du français dans le monde du travail sont insuffisamment connues, comme l'ont montré différentes études lancées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). C'est la loi du 4 août 1994, dite loi Toubon, qui a introduit dans le droit du travail l'obligation d'emploi du français pour certaines informations délivrées au salarié par l'employeur, notamment celles contenues dans le contrat de travail, le règlement intérieur et tout document nécessaire au salarié.

Le dernier Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française de la DGLFLF précise la réalité des pratiques linguistiques dans le monde du travail. On y apprend que 26 % des salariés des entreprises de 20 salariés et plus sont amenés à parler ou à écrire une langue étrangère dans le cadre de leur activité professionnelle, soit environ 1,8 million de personnes. La langue étrangère qu'ils utilisent principalement est l'anglais dans 89 % des cas, une autre langue étrangère répandue dans 8 % des cas (allemand 5 %, espagnol 2 % et italien 1 %), une autre langue dans 3 % des cas. Par ailleurs, 32 % des salariés sont amenés à lire des documents rédigés dans une langue étrangère, soit environ 2,27 millions d'individus, parmi lesquels 22 % en ressentent une gêne, soit 7 % du total ou environ 500 000 salariés des entreprises de 20 salariés ou plus considérés comme des utilisateurs gênés.

L'arrêt GEMS confirmé par les jurisprudences ultérieures

Pendant longtemps, les dispositions de la loi de 1994 n'ont pas eu de réelle portée. Jusqu'en 2006 précisément. Le 2 mars, la Cour d'appel de Versailles s'est prononcée pour la première fois sur leur application, dans un arrêt (1) rendu contre General Electric Medical Systems (GEMS). Selon la cour, si le code du travail n'interdit pas l'usage simultané de la langue anglaise ou de toute autre langue étrangère, l'exigence de l'usage ou de la traduction en langue française est clairement affirmée dès lors qu'un salarié français titulaire d'un contrat de travail en France se trouve concerné par l'utilisation du document. Cet arrêt a eu un grand retentissement. D'autant que les décisions suivantes vont dans le même sens. Un jugement du Tribunal de grande instance de Nanterre du 27 avril 2007 condamne ainsi, sous astreinte de 5 000 euros par document et par jour de retard, Europ Assistance à traduire deux logiciels élaborés en anglais. Un an plus tard, le 6 mai 2008, le TGI de Paris condamne également Nextiraone (ex-Alcatel) à traduire en français un logiciel de gestion interne disponible seulement en anglais.

Dans les entreprises, les réactions se multiplient effectivement. Ainsi, les délégués CFDT de Rhodia Opérations Belle Etoile ont, le 18 novembre 2008, « *rappelé à la direction son obligation à fournir pour n'importe quels documents ou logiciels de travail une version française, et non pas "franglaise" voire anglaise, nécessaire aux salariés pour l'exécution de leurs tâches quotidiennes* » (2). Un mois plus tard, chez Tecnip, ce sont les délégués du personnel UGICT CGT qui « *demandent une nouvelle fois à la direction de faire respecter les dispositions légales qui prévoient la diffusion des documents et notes au minimum en français* » (3).

Les scientifiques ne sont pas en reste. Le 27 mai 2008, le directeur de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est vu remettre les neuf mille signatures de la pétition « *Les Scientifiques doivent-ils continuer à écrire en français ?* ». Les signataires réclament la prise en compte, pour l'évaluation d'un scientifique, des travaux qu'il a publiés en français, et pas seulement de ceux publiés en anglais, comme le pli en a été pris. Les signatures viennent de tous les coins du monde : France, Belgique, Maghreb mais aussi Italie, Espagne et Canada...

Au Québec, un certificat de francisation délivré aux sociétés où le français est généralisé

Au Québec, la Charte de la langue française, adoptée en 1977, vise à faire du français la langue d'usage normale et habituelle du travail, du commerce et des affaires. Son article 4 institue le droit fondamental de tout Québécois à travailler en français. Pour les entreprises qui emploient 50 personnes ou plus au Québec, elle propose (art.135 à 154) une démarche et des délais pour que l'implantation du français soit au cœur des activités québécoises de ces entreprises. Deux sociologues québécois, Pierre Bouchard et Claire Chénard, ont présenté, lors du colloque « *Le français, une langue pour l'entreprise* » (4), le processus permettant d'obtenir le certificat de francisation. La société doit s'inscrire auprès de l'Office québécois de la langue française, qui analyse sa situation linguistique. Si elle ne satisfait pas aux éléments de la Charte, elle doit élaborer puis appliquer un programme de francisation. Une fois le certificat de francisation délivré, avec ou sans programme, l'entreprise a l'obligation de continuer à suivre la situation pour évaluer le maintien du français généralisé. Le taux de certification des entreprises québécoises, de 71,4 % fin mars 2002, est passé à 80,7 % fin mars 2007.

Les travailleurs québécois moins gênés que les salariés français

Selon les dernières enquêtes de terrain effectuées au Québec, 62 % des salariés déclarent que leur travail implique de parler ou écrire une autre langue que le français – 27 % fréquemment et 35 % « occasionnellement ». La langue utilisée le plus souvent au travail est d'abord le français (75 %), suivi par l'anglais (10 %), les deux langues étant employées ensemble dans 15 % des cas. Les travailleurs québécois utilisant l'anglais le font dans les relations avec le supérieur immédiat dans 27,5 % des cas (16 % pour les Français), et avec leurs collègues dans 49 % des cas (21 % pour les Français). Enfin, 20 % des travailleurs sont fréquemment confrontés à des notices et modes d'emploi non rédigés en français et 27 % occasionnellement, soit 47 % au total, contre 32 % en France. Cela gêne 12 % des travailleurs au Québec et 22 % des travailleurs en France.

Ariane Poissonnier & Lisa Ségovia

(1) Consultable sur www.cgt-gems.fr

(2) <http://cfdt-belle-etoile.fr/Faire-respecter-ses-droits-sur-la.html>

(3) <http://www.cgtp.eu.org/spip.php?article426>

(4) Paris, décembre 2007. Actes sur : http://www.dgIf.culture.gouv.fr/publications/Le_francais_langue_entreprise.pdf

Bientôt les premières Validations des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE)

(MFI) Ca y est, c'est parti. L'association Actions pour promouvoir les français des affaires (APFA) met en œuvre, avec l'appui de l'OIF, l'idée de distinguer les personnels ayant acquis, grâce à leur pratique quotidienne, une connaissance de la vie de l'entreprise exprimée en français des affaires et dans leur langue maternelle. Jean Marcel Lauginie, le président de l'APFA, a effectué une étude préliminaire au projet en décembre 2006 au Vietnam, qui a révélé « *un grand enthousiasme* ». Son rapport de mission a permis de décider de la mise en œuvre du projet. L'appui de l'OIF à cette certification initiée et réalisée par l'APFA traduit la volonté de mettre en lumière les acquis initiaux des artisans, employés et techniciens qui font l'effort de s'intéresser à la Francophonie dans les entreprises francophones et dans les entreprises de statut local.



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°097

09.03.05 La bataille du français dans la vie internationale

(MFI) L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se bat depuis plusieurs années pour renforcer l'utilisation du français dans la vie internationale face à l'hégémonie de l'anglais, devenu la langue universelle non seulement du monde des affaires mais aussi de la diplomatie.

Pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui a décidé à son sommet de Québec en 2008 de faire du français et du rattrapage linguistique sa priorité, il s'agit de renforcer ce lien qui unit les 56 Etats et gouvernements membres et associés et les 14 observateurs répartis sur les cinq continents – et qui sont rassemblés autour du partage d'une langue commune parlée par 200 millions de personnes. Il s'agit aussi d'étendre cette influence au-delà de la frontière anglophone-francophone en Europe, en Afrique et jusqu'en Chine, au nom de la diversité culturelle. Même le Japon, les Emirats arabes unis et les pays du Golfe en général s'intéressent à une coopération avec la Francophonie au nom de la solidarité.

Une feuille de route pour l'usage du français

Le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales, adopté en septembre 2006 par la conférence ministérielle de la Francophonie à Bucarest, puis renforcé par le sommet de Québec, est devenu la véritable feuille de route en la matière. D'autant qu'un document de suivi, présenté par l'Observatoire de la langue française de l'OIF, a souligné les obstacles au multilinguisme qui existent toujours dans la plupart des enceintes internationales, notamment à l'Onu, à l'Union européenne (UE), à l'Unesco ou à l'Union africaine (UA). Cet Observatoire est chargé de l'observation du français dans le monde et plus particulièrement du suivi du Vade-mecum. Il doit aussi être associé à l'élaboration et au suivi des Pactes linguistiques dont le principe a été adopté à Québec.

L'OIF poursuit une œuvre de longue haleine pour le renforcement des capacités en français des fonctions publiques et des diplomaties européennes, mises à mal par près de trente ans de prépondérance de l'anglais. La majorité des pays européens, à l'exception de la France, du Luxembourg, de la Belgique, de Monaco et d'Andorre de façon plus marginale, ont en effet le français comme langue étrangère et leurs diplomates et fonctionnaires techniques ne sont pas en mesure de l'utiliser dans toutes les négociations et tous les suivis de dossier que génère l'UE.

Le programme Europe, une œuvre de longue haleine

En 2002, l'OIF a lancé son programme Europe après la signature d'un accord avec la France, la Communauté française de Belgique et le Luxembourg. Ce programme, qui dispose actuellement de 2,2 millions d'euros par an, comprend plusieurs volets de formation, de concertation, de communication, de dotation d'outils linguistiques, à Bruxelles et dans les Etats concernés. Ainsi quelque 2 000 fonctionnaires qui résident à Bruxelles et sont en poste dans les représentations permanentes de leurs Etats suivent des cours à l'Alliance française financés par l'OIF.

Autre volet important, la signature d'accords appelés mémorandums avec les ministres des Affaires étrangères d'une vingtaine d'Etats membres ou observateurs de la Francophonie, en Europe de l'Est, centrale ou du Sud, pour cofinancer pendant trois ans la formation dans les capitales concernées des

fonctionnaires chargés des questions européennes. L'OIF est partenaire, pour ce faire, des instituts français et des centres culturels, et a formé l'année dernière 8 000 personnes.

L'organisation collabore aussi avec les écoles nationales d'administration ou les instituts diplomatiques des pays où le français était une langue rarement enseignée et très peu présente dans l'environnement des fonctionnaires, sur les affiches, les murs, la signalétique, les sites internet, les brochures ou les publications qui étaient plutôt en anglais. « *Comme avec les ministres, nous avons passé des accords avec les recteurs de 12 écoles nationales d'administration et instituts diplomatiques qui nous présentent chaque année un projet que nous finançons pour renforcer la place du français* », précise Stéphane Lopez, chargé du programme Europe au sein de l'OIF.

De plus l'OIF aide les fonctionnaires francophones à préparer les concours d'entrée aux institutions européennes et forme au français des fonctionnaires des administrations territoriales à travers le réseau des Alliances françaises. Elle organise enfin des séjours linguistiques d'une à deux semaines, en France notamment, pour des personnalités – ministres, parlementaires, chefs de services, ambassadeurs, gouverneurs de banque centrale – qui pourront poursuivre les cours par la suite dans leur capitale.

Renforcer le français au sein des organisations interafricaines

Le projet de relance du français en Afrique date quant à lui de 2005. Il vise à renforcer le français au sein de la Commission de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (*Intergovernmental Authority on Development*, Igad), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), du Marché commun d'Afrique orientale et australe (*Common Market for Eastern and Southern Africa*, Comesa) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (*Southern African Development Community*, SADC), ainsi que du secrétariat des ACP à Bruxelles. La majorité de ces organisations ont leur siège dans des pays non francophones : Ethiopie, Nigeria, Zambie, Botswana.

Les axes d'intervention au sein ces organisations visent les non francophones : formation intensive à la langue française, cours annuels sur place, stages intensifs en milieu francophone, soit en Afrique même soit en France par exemple. L'OIF aide aussi les services de traduction et des conférences où le français n'était pas assez présent en proposant de doter ces organisations du logiciel Trados (traduction assistée par ordinateur) et elle envoie des formateurs pour les traducteurs. Elle a aussi envoyé ces responsables à des réunions internationales sur les traductions et contribue à la traduction de documents de référence en français. Elle encourage par ailleurs l'utilisation du français sur les sites internet de ces organisations : cela a déjà été fait pour la SADC et est en train de se faire pour le Comesa.

« *Nous avons un budget annuel d'un million d'euros, ce qui est absolument insuffisant* », souligne Catherine Braun, chargée du programme Afrique. « *Nous manquons de moyens humains et matériels* », ajoute-t-elle. Elle met ainsi l'accent sur la nécessité d'utiliser des professeurs spécialisés – très peu nombreux en Afrique – pour former les diplomates et précise que l'OIF fait appel à la fois à ses propres réseaux et aux Alliances françaises qui sont ancrées localement.

Le français, comme le chinois, enseigné au ministère sud-africain des Affaires étrangères

La Francophonie travaille aussi avec une dizaine de ministères des Affaires étrangères, dont celui d'Afrique du Sud qui a demandé, depuis le début, une véritable coopération en la matière et a fait du chinois et du français deux langues étrangères à apprendre. Le Nigeria, l'Ethiopie et la Tanzanie sont également sur les rangs. « *Nous travaillons en priorité avec des diplomates des pays qui appartiennent à l'OIF mais ne sont pas francophones comme le Ghana* », ajoute toutefois Catherine Braun, en précisant que les « *plus demandeurs sont les lusophones et les hispanophones* ».

L'OIF n'oublie cependant pas les francophones. Elle a ainsi alimenté, à leur intention, les bibliothèques des organisations africaines en documents de référence en français, et propose des ateliers de formation à la négociation internationale afin de leurs permettre de mieux prendre la parole. Selon le projet, sur quelque 2 000 fonctionnaires internationaux travaillant dans les organisations-cibles du programme, 900 auront ainsi une bonne maîtrise du français de la diplomatie et 300 auront suivi des ateliers de haut niveau de formation à la négociation internationale en français. De plus, 4 500 diplomates et hauts fonctionnaires africains des pays lusophones (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe), hispanophones (Guinée équatoriale) et anglophones (Ghana) appartenant à l'OIF, ainsi que du Nigeria et de l'Afrique du Sud, auront été formés à la langue française.

Marie Joannidis



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°098

09.03.05 **Immigration : une nouvelle dynamique pour les langues**

(MFI) Des enquêtes statistiques récentes, en France et au Québec, montrent la bonne capacité de la langue française à être adoptée par les immigrants – tout en n’interdisant pas la coexistence avec d’autres langues.

Selon une enquête (1) de l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisée avec le concours de l’Institut national d’études démographiques (Ined), plus du quart des 44 millions d’adultes vivant en France lors du recensement de 1999 se souviennent que leur père ou leur mère leur parlaient « d’habitude » une autre langue que le français dans leur petite enfance (avant l’âge de cinq ans). L’enquête distingue, parmi les 400 langues citées, celles qu’utilisaient « d’habitude » les pères et les mères avec leurs enfants et celles dites « occasionnelles ». Pour moitié, il s’agit de langues régionales et pour l’autre, de langues liées à l’immigration. Six fois sur dix, elles ont été transmises en même temps que le français – avant ou après l’installation en France-

Une transmission fréquente de l’arabe et du portugais

La transmission des langues d’immigration a été fréquente pour l’arabe et le portugais : 940 000 adultes se souviennent que leurs parents leurs parlaient d’abord en arabe dans leur enfance – de la naissance à la puberté – tandis que 230 000 évoquent une transmission occasionnelle. Les proportions sont comparables pour le portugais. En revanche, l’espagnol, l’italien et l’allemand, issus d’une migration plus ancienne, ont été moins souvent transmis. Avec la diversification des courants migratoires, sont apparues de nouvelles familles de langues – africaines, asiatiques – dont la transmission, presque toujours habituelle, s’est effectuée avant l’installation en France.

A contrario, la plupart des langues régionales ont été transmises de manière occasionnelle en accompagnement du français et le plus souvent par un seul des parents. C’est vrai pour la langue d’oc (occitan et ses variantes) et pour les langues d’oïl (picard, chtimi, lorrain, vendéen...) qui ont accompagné l’enfance de nombreux adultes (respectivement 1 670 000 et 1 420 000). La transmission du breton, du corse, du catalan ou des créoles, plus occasionnelle, s’est effectuée dans une proportion moindre. L’alsacien fait figure d’exception, reçu par 660 000 personnes sur un mode habituel et par 240 000 autres sur un mode occasionnel.

L’anglais, première langue minoritaire de France

Autre constat : seuls 35 % des adultes à qui les parents parlaient habituellement leur langue d’origine ont fait de même avec leurs enfants – toutes langues confondues. Cette rupture a été plus importante pour les langues régionales qui ont cessé d’être utilisées habituellement par la génération suivante dans une proportion de 60 % pour le corse et le basque, 70 % pour les langues d’oïl et langues créoles ou encore 90 % pour le franco-provençal, le breton et le flamand, et 53 % pour l’alsacien.

Toutes les langues étrangères reculent, d’une génération à l’autre, supplantées par le français, et lorsqu’elles sont retransmises, elles le sont une fois sur deux de manière occasionnelle. Même si la part des adultes ayant hérité d’une langue étrangère de leurs parents a progressé avec l’essor des migrants, ceux-ci tendent à basculer vers l’usage du français en famille à mesure que leur séjour se prolonge. Ainsi, la retransmission de l’arabe comme langue habituelle a diminué de plus de la moitié en l’espace d’une génération. C’est pourquoi la part de la francophonie monolingue ne cesse de progresser depuis cent ans.

En prenant en compte les langues pratiquées en dehors de la relation parents-enfants, l'anglais est la première langue minoritaire : 20 % des adultes (9 millions) déclarent pouvoir discuter avec des proches en anglais. C'est plus que pour l'arabe (938 000 locuteurs adultes) et le portugais (591 000). L'apprentissage scolaire des langues étrangères favorise également l'espagnol (1 134 000), l'allemand (824 000) et l'italien (740 000).

Au Québec, le français est de loin la langue la plus mentionnée

Autre exemple, celui du Québec, où la population immigrée a augmenté de plus de 20 % entre 2001 et 2006, où elle comptait 851 760 personnes (2). Quelque 18 % des immigrés étaient de langue maternelle française, 10 % anglaise, et 70 % de langues maternelles autres que les langues officielles du pays. Le français est de loin la langue maternelle la plus mentionnée par les immigrés, suivie de l'arabe, de l'espagnol, de l'anglais et de l'italien. Même si le nombre de personnes de langue maternelle française a légèrement diminué (de 18,1 à 17,6 %) dans cette période, leur part relative (1976-2006) est restée assez stable (16 à 20 %) alors que la part des immigrants de langue maternelle anglaise est au plus bas dans les groupes récents.

En 2001, la structure par âge des personnes immigrées de langue française était plus jeune que celle d'autres groupes : près de 22 % avaient moins de vingt-cinq ans, contre 11 % de celles de langue maternelle anglaise et 14 % de celles de langues maternelles tierces. Toutes langues maternelles confondues, 31 % de la population immigrée (3) parlait le plus souvent français à la maison en 2006 (24 % en 2001), 17 % l'anglais (18 % en 2001) et 43 % une langue tierce. Plus des trois-quarts de ces personnes déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français, et la moitié environ connaître le français et l'anglais.

En 2001, sur les 42 % de personnes immigrées de langue maternelle tierce unique ayant abandonné partiellement ou complètement leur langue d'origine, 25 % avaient adopté le français comme langue d'usage au foyer (contre 18 % l'anglais). Au total, les transferts complets et semi-transferts, parmi la population immigrante de langues tierces, se faisaient majoritairement vers le français : 57,5 % à l'échelle du Québec, 55,4 % dans la région métropolitaine de Montréal et 53,7 % dans l'île de Montréal.

Laura Petit

(1) *Transmission familiale des langues et des parlars*. Volet linguistique de l'enquête *Famille* réalisée par l'Insee avec le concours de l'Ined, associée au recensement de mars 1999.

(2) *La langue et l'immigration. Rapport sur la situation linguistique au Québec 2002-2007*, chap. 2. Montréal, Office québécois de la langue française, mars 2008.

(3) Si l'on exclut la région de Montréal, le taux grimpe à 56 % car le français est moins parlé dans les foyers présents sur l'île de Montréal (27 % des personnes immigrées parlaient le français à la maison) que dans le reste du Québec.



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°099

09.03.05 Marquer des points dans le sport : l'autre enjeu international pour la langue française

(MFI) Le maintien de l'utilisation du français dans le sport reste l'un des défis internationaux qui se posent à la Francophonie face à la prépondérance de la langue anglaise. L'enjeu est double : la place qui revient à la langue française dans le mouvement olympique, et particulièrement dans les Jeux qui ont lieu tous les quatre ans, mais aussi au sein des fédérations sportives internationales.

Grâce aux efforts du baron Pierre de Coubertin qui a relancé, en 1896, les jeux modernes créés par les anciens Grecs, la Charte olympique est sans ambiguïté concernant le statut de la langue française. Elle stipule en effet dans sa règle 24 que « *les deux langues officielles du Comité international olympique (CIO) sont le français et l'anglais* », précisant que « *en cas de litige, la langue française fait foi* ». Plus d'un siècle plus tard, le respect de cette ambition est toujours aussi vital : alors que la mondialisation a tendance à placer la langue et la culture anglo-saxonnes en position de domination, la promotion de la diversité linguistique est plus que jamais nécessaire pour lutter contre l'uniformisation, estiment les responsables de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui voient une similitude entre leurs idéaux de diversité culturelle et de démocratie et l'esprit de l'olympisme.

Le secrétaire général de la Francophonie, l'ancien président sénégalais Abdou Diouf, a lancé, en juin 2008, une étude sur la place de la Francophonie dans le mouvement sportif international. Le questionnaire, adressé aux fédérations internationales, au Comité international olympique (CIO) et à toutes les organisations sportives internationales, doit permettre d'identifier la place et le statut de la langue française dans ces organisations, la place des francophones ainsi que leurs besoins de formation. L'OIF souligne vouloir ainsi mieux connaître les besoins de ses partenaires sportifs afin de mettre son expertise à leur service et contribuer à la coordination de leurs actions.

Une intervention de grande envergure aux Jeux olympiques de Pékin 2008

Parallèlement, Abdou Diouf a cherché à mobiliser, aux Jeux olympiques de Pékin du mois d'août 2008, l'ensemble des Francophones et des dirigeants du sport international. Ainsi, après les jeux d'Athènes (2004) et de Turin (2006), la troisième intervention de la Francophonie pour la promotion de la langue française aux Jeux s'est distinguée par son envergure. Au lendemain de la cérémonie d'ouverture, Abdou Diouf a notamment présidé, aux côtés de son grand témoin, l'ancien Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin, un événement public auquel se sont associés Jacques Rogge, président du CIO, et le Vice-maire de Pékin. Etaient présents les chefs d'Etat et de gouvernement francophones, les ministres des sports, les membres du CIO, les présidents de fédérations internationales et de Comités nationaux olympiques, les villes organisatrices des prochains Jeux de Vancouver et de Londres et les villes candidates à l'organisation des Jeux de 2016, ainsi que des sportifs et des artistes francophones.

Le grand témoin, à l'instar de ses prédécesseurs, a observé avant et pendant les Jeux l'utilisation du français dans les divers lieux et services. De plus, pour la première fois, une convention entre l'OIF et le Comité d'organisation des Jeux de Pékin (Cojob) a été signée concernant la place de la langue française aux JO, en présence des présidents chinois Hu Jintao et français Nicolas Sarkozy. Cette convention a défini les modalités de coopération entre l'OIF, ses États et gouvernements membres et le Cojob, et pourrait servir d'exemple pour les Jeux ultérieurs, ce que préconise Jean-Pierre Raffarin.

Abdou Diouf a par ailleurs proposé au CIO d'approfondir la coopération entre le Comité et l'OIF afin de préparer la place de la langue française aux prochains Jeux olympiques. Il mise pour cela sur le Commissariat à la langue française dans les Jeux olympiques, créé au sein de l'OIF en 2007, sur la mobilisation de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage, la Conféjes, qui existe depuis 1969, et sur la dynamique des Jeux de la Francophonie qui se tiennent tous les quatre ans, durant l'année post-olympique. Les prochains doivent se dérouler fin septembre 2009 à Beyrouth. Ces Jeux réunissent environ 3 000 jeunes participants et mêlent des épreuves sportives et artistiques. À la première édition, qui s'est déroulée à Casablanca et à Rabat (Maroc) en 1989, ont succédé Paris (France 1994), Antananarivo (Madagascar 1997), Ottawa Hull (Canada 2001) et Niamey (Niger 2005).

La Conféjes apporte son soutien aux Jeux de la Francophonie

La Conféjes appuie les pays membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques nationales « Jeunesse et sport ». Elle met en place des programmes d'insertion économique des jeunes, de fabrication de matériel d'animation sportive, de développement de la vie associative et de la culture de la paix. Elle œuvre aussi à promouvoir la participation des femmes aux activités sportives et socio-éducatives. Sur le plan sportif, la Conféjes mène des actions de formation des cadres et des sportifs, et surtout apporte son soutien à la préparation des Jeux de la Francophonie pour lesquels elle agit en étroite collaboration avec l'OIF. Elle soutient notamment les actions de mobilisation des jeunes par la pratique du sport de masse, les actions de développement du sport de haut niveau (formation, détection, entraînement, compétition) ainsi que la lutte contre le dopage, la protection de la santé des sportifs et l'intégration par le sport des personnes handicapées.

Des francophones présents dans les instances sportives, mais pas aux postes de décision

Selon Alain Gautier, qui a été longtemps le conseiller du secrétaire général de la Conféjes et qui continue à travailler comme consultant, les premiers résultats partiels de l'étude lancée par l'OIF en juin 2008 montrent que les francophones sont bien présents dans les instances des fédérations sportives internationales, mais pas forcément en nombre suffisant aux postes de décision. Le français reste par exemple la langue officielle de l'escrime, où les annonces sont faites dans cette langue, mais le succès de la discipline et son extension semblent accroître l'utilisation de l'anglais ou de l'espagnol.

Si en termes d'utilisation le français n'est pas forcément maltraité, les documents officiels et les règlements sont rarement rédigés en français, plutôt en anglais. Un effort est donc envisagé par la Francophonie pour l'aide à la traduction des textes et le maintien de l'usage du français. Autre point important, la mobilisation par l'OIF des Francophones dans leur ensemble, afin qu'ils s'entraident à accéder aux postes à responsabilité, et la formation non seulement des sportifs mais aussi des journalistes sportifs (presse écrite, multimédia ou télévision). Enfin, la Conféjes a décidé de créer un portail internet en matière de sport.

Marie Joannidis



mfi agence multimédia

radiofranceinternationale 104 avenue du président kennedy 75016 paris france

téléphone : 00 33 1 44 30 87 30

mfi@rfi.fr

N°100

09.03.05 La Francophonie... combien de divisions ?

(MFI) A quoi sert de dénombrer les francophones du monde, et comment le faire de la façon la plus exacte ? Telles sont les questions auxquelles doit répondre l'Observatoire de la langue française de l'OIF, chargé de dresser le tableau de la situation réelle des locuteurs du français. Une tâche qui devrait aujourd'hui mettre à contribution tous les acteurs francophones de l'observation, structures officielles, universités et médias.

Le dénombrement des francophones dans le monde répond-il à une obsession française ? Emportés par le fantasme de la supériorité de la langue française, certains ont autrefois célébré les « 500 millions de francophones », tandis que d'autres, inspirés par l'angoisse du déclin, se désolent encore souvent de la petite centaine de millions de locuteurs promise à l'extinction... Plus sérieusement, l'Observatoire de la langue française de l'OIF évalue à 200 millions les personnes capables de s'exprimer en français, dont 75 millions de façon ponctuelle et aléatoire. Mais quel est l'intérêt de cette information ?

Dans le vaste mouvement d'intensification de la circulation des produits, des images, des sons et des idées, la tendance à la simplification, voire à l'unification des objets échangés a fait naître une résistance au risque d'uniformisation. Dans ce contexte, plusieurs forces convergentes ont trouvé naturellement à s'exprimer et à s'épauler au sein de l'OIF, le seul espace – avec le Commonwealth – à la fois constitué sur une base géolinguistique et présent sur les cinq continents.

Les créateurs et les artistes ont les premiers perçu le risque d'étouffement des diversités culturelles que faisait courir le déferlement d'images et de sons en provenance d'une source unique, anglo-saxonne. Chercheurs, universitaires et enseignants subissent eux aussi depuis longtemps le rétrécissement de leurs possibilités d'exprimer leur pensée dans la langue de leur choix. Les gens d'affaires, les inventeurs et les industriels ont fini par mesurer également les avantages induits, pour les anglophones, de la domination exclusive d'un anglais international (1). De même, les représentants élus, les fonctionnaires ou les diplomates appelés à défendre les intérêts des citoyens dans les fora internationaux se sont inquiétés des déséquilibres démocratiques provoqués par la domination d'une seule langue (2).

Les créateurs ont sonné l'alarme, toutes les composantes de la société ont suivi

En fait, ce sont tous les acteurs de nos sociétés qui ont confirmé l'alarme, sonnée d'abord par les créateurs, du risque d'appauvrissement de la diversité culturelle et linguistique que nous fait courir l'apparente progression de la communication sur la planète. Ceux qui sont porteurs de plusieurs origines culturelles, ceux qui sont capables de comprendre et de parler plusieurs langues savent les conditions nécessaires à l'indispensable « *dialogue des cultures* » et qui voient l'illusion de la « *langue universelle* ».

La Francophonie, née sous le sceau de la coexistence des langues et des cultures, s'est trouvée en situation d'exprimer de façon crédible et collective sa volonté de préserver la diversité du monde. Grâce à cette langue commune que se sont choisie librement les 53 États-membres, les 3 pays associés et les 14 observateurs de l'OIF, elle a été à l'avant-garde du combat qui a permis l'adoption, par l'Unesco, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, entrée en vigueur en mars 2007. Et c'est à l'appui de sa démonstration en faveur de la diversité linguistique, notamment, que la Francophonie a besoin de connaître la situation réelle de la langue française dans le monde.

Non seulement pour mieux identifier les besoins des sociétés qui la composent, et donc mieux adapter ses priorités d'intervention, mais aussi pour être le porte-parole de la diversité linguistique mondiale en assurant une place à la langue française là où le monolinguisme menace : dans les

organisations internationales et régionales, dans la production de créations culturelles, dans la recherche scientifique, dans la circulation de l'information et des données sur les ondes et les réseaux numériques, sur les lieux de travail des salariés... Elle le fait d'ailleurs avec d'autres : hispanophones, arabophones, lusophones... Cette importance stratégique que revêt l'observation de la langue française dans le monde a été affirmée avec force dans l'une des résolutions adoptée lors du dernier Sommet de la Francophonie, en octobre 2008 à Québec (Canada), qui encourage « *la Francophonie à poursuivre et à perfectionner l'observation de l'usage de la langue française* ». Car de la qualité de l'observation dépend son intérêt.

Comment observer ?

Les premières tentatives d'estimation du nombre de locuteurs de français dans le monde ont vu le jour dans les années 1980, grâce aux efforts du tout nouveau Haut-Conseil de la Francophonie créé en France par François Mitterrand. Approximatives au début, les estimations s'améliorent progressivement. Dans les années 1990, elles continuent de reposer essentiellement sur un recoupement de données officielles (effectifs scolarisés, inscription dans les centres culturels et les Alliances françaises, statut du français dans les pays étudiés...), dont une majorité provient du réseau diplomatique français. Au début des années 2000, outre l'implication plus étroites des autorités nationales des pays membres de l'OIF, la contribution de chercheurs en linguistique et sociolinguistique permettent aux estimations de gagner en rigueur, mais ne les affranchissent pas suffisamment des contraintes administratives et diplomatiques et, surtout, négligent d'associer toutes les disciplines scientifiques susceptibles de renforcer leur fiabilité, comme la statistique, la démographie, voire la géographie, la psychologie, la sociologie...

Chargé de refonder cette pratique, l'Observatoire de la langue française a organisé en juin 2008, conjointement avec l'Agence universitaire de la Francophonie et son réseau « Dynamique des langues en Francophonie », un séminaire international de réflexion sur la méthodologie d'observation du français (3). Réunissant l'ensemble des disciplines concernées, ce séminaire est arrivé à des conclusions qui seront mises en œuvre pour la préparation du prochain rapport sur la langue française dans le monde.

Définir un Seuil minimum de compétence (Smic) francophone

L'une des principales conclusions de la rencontre souligne l'extrême difficulté à unifier la définition même de « francophone », qui varie non seulement selon les communautés humaines observées, mais, bien souvent, se subdivise encore en plusieurs « niches linguistiques » qui dépendent de l'environnement culturel, socio-historique, ethno-psychologique, etc., des locuteurs. Ainsi, s'il est souhaitable de se donner les moyens de définir un Smic, un Seuil minimum de compétence francophone (une expression inventée par le professeur Robert Chaudenson, de l'Université de Provence) capable de mesurer une performance réelle, il faut aussi intégrer des notions comme l'hybridation qui résultent du « frottement » des langues. De même, il faut considérer la question des représentations de la langue (sociales, symboliques, intimes...), très différentes selon les espaces de l'univers francophone.

Par ailleurs, l'exploitation des données démo-linguistiques existantes et l'intégration systématique, comme le font déjà les appareils statistiques québécois ou français, de questions portant sur les langues dans les enquêtes liées aux recensements permettraient sans doute de dégager des tendances. Enfin, les participants ont souligné la nécessité de partenariats entre tous les acteurs de l'observation afin de croiser les sources et les données : l'Observatoire de la langue française de l'OIF, l'AUF et ses réseaux, TV5, RFI, l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone de l'Université Laval, etc.

Fort de ce viatique, l'Observatoire de la langue française proposera, dans un premier temps, les données disponibles en ligne sur le futur site portail de l'OIF et publiera, dans un second temps, son rapport *La langue française dans le monde 2008-2010* à l'occasion du prochain Sommet de la Francophonie d'Antananarivo (Madagascar), à l'automne 2010, en espérant que ce travail répondra aux exigences d'une observation mise au service du projet universel que porte la Francophonie.

Alexandre Wolff

responsable de l'Observatoire de la langue française de l'OIF

(1) *Les langues font nos affaires*, recommandations du Forum des entreprises sur le multilinguisme établi par la Commission européenne, juillet 2008. Consultable sur : http://ec.europa.eu/education/languages/pdf/davignon_fr.pdf

(2) Document de suivi du Vade-mecum (http://www.francophonie.org/doc/dernieres/Suivi-Vademecum_2008.pdf) et Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française http://www.dgflff.culture.gouv.fr/rapport/2008/Rapport_Parlement08.pdf

(3) Les actes sont disponibles sur le site de l'Observatoire de la langue française : <http://www.francophonie.org/actions//ini-observat.cfm>

ANNEXE 2



Les divers statuts du français au sein des membres de l'OIF

Français, seule langue officielle : 14 membres	Français, parmi les langues officielles : 18 membres
<p>BÉNIN BURKINA FASO CANADA-QUÉBEC COMMUNAUTÉ FRANCAISE DE BELGIQUE CONGO CONGO (République démocratique du) CÔTE D'IVOIRE FRANCE GABON MALI MONACO (Principauté de) NIGER SÉNÉGAL TOGO</p>	<p>BELGIQUE (avec l'allemand et le néerlandais) BURUNDI (avec le kirundi) CAMEROUN (avec l'anglais) CANADA (avec l'anglais) CANADA-NOUVEAU-BRUNSWICK (avec l'anglais) CENTRAFRIQUE (avec le sango) COMORES (avec l'arabe) DJIBOUTI (avec l'arabe) GUINÉE GUINÉE ÉQUATORIALE (avec l'espagnol) HAÏTI (avec le créole) LUXEMBOURG (avec le luxembourgeois et l'allemand) MADAGASCAR (avec le malgache et l'anglais) RWANDA (avec le kinyarwanda et l'anglais) SEYCHELLES (avec l'anglais et le créole) SUISSE (avec l'allemand, l'italien et le romanche) TCHAD (avec l'arabe classique) VANUATU (avec le bichlamar et l'anglais)</p>

Français, langue d'enseignement (ou nationale) : 5 membres
<p>LIBAN (français, <i>langue d'enseignement</i>. Langue officielle : l'arabe) MAROC (français, <i>langue d'enseignement</i>. Langue officielle : l'arabe) MAURICE (français, langue nationale. Langue officielle : l'anglais, de facto) MAURITANIE (français, <i>langue d'enseignement</i>. Langue officielle : l'arabe) TUNISIE (français, <i>langue d'enseignement</i>. Langue officielle : l'arabe)</p>

Français, langue étrangère : 33 pays (dont 16 membres, 14 observateurs et 3 associés)

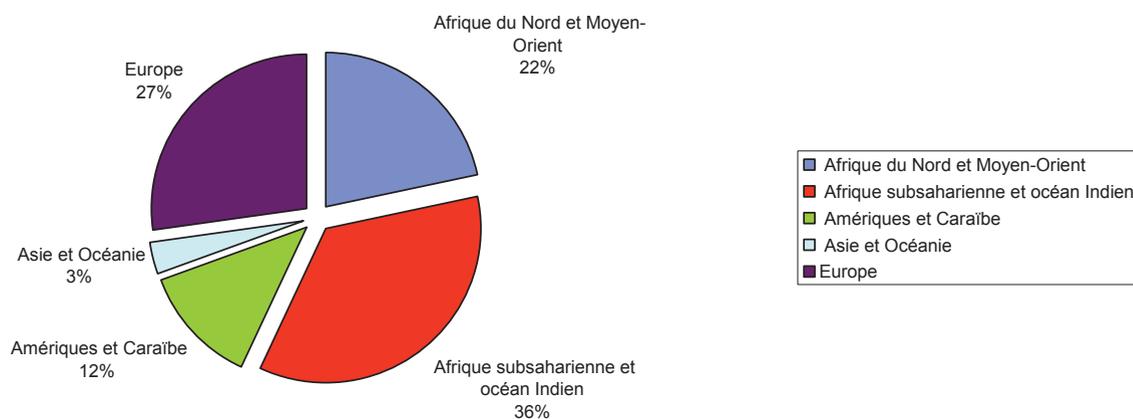
ALBANIE (français langue étrangère. Langue officielle : l'albanais)
ANDORRE (français langue étrangère. Langue officielle : le catalan)
ARMENIE, **associé** (français langue étrangère. Langue officielle : l'arménien)
AUTRICHE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : l'allemand)
BULGARIE (français langue étrangère. Langue officielle : bulgare)
CAMBODGE (français langue étrangère. Langue officielle : le khmer)
CAP-VERT (français langue étrangère. Langue officielle : le portugais)
CHYPRE, **associé** (français langue étrangère. Langues officielles : le grec et le turc)
CROATIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le croate)
DOMINIQUE (français langue étrangère. Langue officielle : l'anglais)
ÉGYPTE (français langue étrangère. Langue officielle : l'arabe classique)
Ex-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE (français langue étrangère. Langues officielles : le macédonien et l'albanais dans certaines régions)
GHANA, **associé** (français langue étrangère. Langue officielle : l'anglais)
GÉORGIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le géorgien)
GRÈCE (français langue étrangère. Langue officielle : le grec)
GUINEE BISSAO (français langue étrangère. Langue officielle : le portugais)
HONGRIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le hongrois)
LAOS (français langue étrangère. Langue officielle : le lao)
LETTONIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le letton)
LITUANIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le lituanien)
MOLDAVIE (français langue étrangère. Langue officielle : le moldave)
MOZAMBIQUE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le portugais)
POLOGNE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le polonais)
ROUMANIE (français langue étrangère. Langue officielle : le roumain)
SERBIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le serbe)
SLOVAQUIE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le slovaque)
SLOVÉNIE, **observateur** (français langue étrangère. Langues officielles : le slovène, l'italien et le hongrois)
SAINTE-LUCIE (français langue étrangère. Langue officielle : l'anglais de facto)
SAO TOME et PRINCIPE (français langue étrangère. Langue officielle : le portugais)
THAÏLANDE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le thaï de facto)
TCHÈQUE (Rép.), **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : le tchèque)
UKRAINE, **observateur** (français langue étrangère. Langue officielle : l'ukrainien)
VIETNAM (français langue étrangère. Langue officielle : le vietnamien de facto)

ANNEXE 3

Qui apprend le français et dans quelles régions ?

RÉGION	EFFECTIF	PART RELATIVE
Afrique du Nord et Moyen-Orient membres et associés	11 170 158	10,20%
Afrique du Nord et Moyen-Orient non membres et observateurs	12 704 761	11,60%
Sous-total Afrique du Nord et Moyen-Orient	23 874 919	21,80%
Afrique subsaharienne et océan Indien membres et associé	36 210 797	33,07%
Afrique subsaharienne et océan Indien non membres et observateurs	2 309 333	2,11%
Sous-total Afrique subsaharienne et océan Indien	38 520 130	35,18%
Amérique du Nord et Caraïbe membres et associés	5 549 780	5,07%
Amérique du Nord et Caraïbe non membres et observateurs	8 024 736	7,33%
Sous-total Amérique du Nord et Caraïbe	13 574 516	12,40%
Asie et Océanie membres et associés	386 862	0,35%
Asie et Océanie non membres et observateurs	3 320 132	3,03%
Sous-total Asie et Océanie	3 706 994	3,39%
Europe membres et associés	18 795 818	17,17%
Europe non membres et observateurs	11 020 666	10,07%
Sous-total Europe	29 816 484	27,23%
SOUS-TOTAL MONDE membres	72 113 415	65,86%
SOUS-TOTAL MONDE non membres	37 379 628	34,14%
TOTAL MONDE	109 493 043	100%
* dont 1/3 dans des pays non membres de l'OIF		

Apprenants de et en français dans le monde en 2005



Estimation du nombre de francophones dans le monde¹

États et régions de la Francophonie	Population en 2005 ¹	Francophones	En pourcentage de la population totale	Francophones partiels	En pourcentage de la population totale
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT					
Afrique du Nord					
Maroc	30 700 000	4 144 500	13,5%	5 986 500	19,5%
Mauritanie	3 100 000	167 400	5,4%	155 000	5,0%
Tunisie	10 000 000	6 360 000	63,6%		
Moyen-Orient					
Égypte	74 000 000	296 000	0,4%	2 072 000	2,8%
Liban	3 800 000	684 000	18,0%	760 000	20,0%
AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET OCEAN INDIEN					
Afrique Subsaharienne					
Bénin	8 400 000	739 200	8,8%	1 402 800	16,7%
Burkina Faso	13 900 000	695 000	5,0%		
Burundi	7 800 000	390 000	5,0%	234 000	3,0%
Cameroun	16 400 000	2 950 300	18,0%	4 393 100	26,8%
Cap-Vert	480 000	24 000	5,0%	72 000	15,0%
Centrafrique (Rép. centrafricaine)	4 200 000	945 000	22,5%		

¹ D'après le rapport de l'OIF, *La Francophonie dans le monde 2006-2007*, éd. Nathan, Paris, mars 2007.

Congo	4 000 000	1 200 000	30,0%	1 200 000	30,0%
Congo (République démocratique du)	60 800 000	6 080 000	10,0%	18 240 000	30,0%
Côte d'Ivoire	18 200 000	12 740 000	70,0%		
Djibouti	799 000	159 800	20,0%		
Gabon	1 400 000	1 120 000	80,0%		
Guinée	9 500 000	2 000 000	21,1%	4 000 000	42,1%
Guinée-Bissau	1 600 000	16 000	1,0%		
Guinée équatoriale	500 000	100 000	20,0%	200 000	40,0%
Mali	13 500 000	1 107 000	8,2%	1 107 000	8,2%
Niger	14 000 000	1 260 000	9,0%		
Rwanda	8 700 000	609 000	7,0%	174 000	2,0%
São Tomé-et-Principe	150 000	30 000	20,0%	67 500	45,0%
Sénégal	11 700 000	1 170 000	10,0%	2 457 000	21,0%
Tchad	9 700 000	1 940 000	20,0%		
Togo	6 100 000	2 000 000	32,8%		
Océan Indien					
Comores	670 000	312 200	46,6%		
Madagascar	17 300 000	865 000	5,0%	2 664 200	15,4%
Maurice	1 200 000	180 000	15,0%	692 500	57,7%
France-Mayotte	180 000	54 000	30,0%	126 000	70,0%
France-Réunion	780 000	619 300	79,4%	117 800	15,1%
Seychelles	80 000	4 000	5,0%	44 000	55,0%
AMÉRIQUE ET CARAÏBE					
Amérique du Nord					
Canada (l'ensemble)	32 270 500	9 487 500	29,4%	2 065 300	6,4%
Alberta	3 256 800	70 000	2,1%		
Nouveau-Brunswick	752 000	242 000	32,2%	312 300	41,5%
Québec	7 598 100	6 314 000	83,1%		

France-Saint Pierre et Miquelon	6 300	6 300	100,0%	6 300	100,0%	
Caraïbe						
Dominique	70 000	1 500	2,1%	5 000	7,1%	
France-Guadeloupe	450 000	360 900	80,2%	67 000	14,9%	
France-Guyane	200 000	146 000	73,0%	39 400	19,7%	
France-Martinique	400 000	320 800	80,2%	58 000	14,5%	
Haïti	8 300 000	664 000	8,0%	622 500	7,5%	
Sainte-Lucie	160 000	2 700	1,7%			
ASIE ET OCÉANIE						
Asie centrale						
Arménie (observateur)	3 000 000	200 000	6,7%			
Géorgie (observateur)	4 500 000	n.c.		n.c.		
Extrême-Orient						
Cambodge	13 300 000	148 500	1,1%			
Laos	5 900 000	60 000	1,0%			
Viet Nam	83 300 000	160 000	0,2%	410 000	0,5%	
Océanie						
France-Nouvelle-Calédonie	230 000	184 000	80,0%	23 000	10,0%	
France-Wallis-et-Futuna	15 000	15 000	100,0%			
Polynésie française	260 000	208 000	80,0%	26 000	10,0%	
Vanuatu	220 000	99 000	45,0%			
EUROPE						
Europe centrale et orientale						
Albanie (associé)*	3 200 000	320 000	10,0%			
Bulgarie	7 700 000	924 000	12,0%			
Croatie (observateur)	4 400 000	n.c.		n.c.		
Hongrie (observateur)	10 100 000	60 000	0,6%			
Lituanie (observateur)	3 400 000	25 000	0,7%	42 000	1,2%	

Macédoine (associé)	2 000 000	200 000	10,0%	
Moldavie	4 200 000	1 050 000	25,0%	
Pologne (observateur)	38 200 000	1 520 000	4,0%	
Roumanie	21 600 000	1 728 000	8,0%	20,0%
Slovaquie	5 400 000	113 400	2,1%	
Slovénie (observateur)	2 000 000	80 000	4,0%	
Tchèque (Rép.) (observateur)	10 200 000	204 000	2,0%	
Europe de l'Ouest				
Andorre (Principauté d') (associé)	70 000	34 200	48,9%	23,4%
Autriche (observateur)	8 200 000	n.c.	n.c.	
Belgique	10 500 000	4 300 000	41,0%	19,0%
Communauté française de Belgique	4 300 000	4 200 000	97,7%	
France métropolitaine	60 700 000	60 578 600	99,8%	
Grèce (associé)	11 100 000	330 000	3,0%	9,9%
Luxembourg	460 000	430 000	93,5%	4,3%
Monaco	30 000	23 400	78,0%	
Suisse	7 400 000	1 509 600	20,4%	28,0%
TOTAL GÉNÉRAL	195 508 100*			
dont		136 456 100	70,0%	30,3%

[1] Source Ined.

* Si on élargit le cercle à des pays ou à des régions qui ne sont pas membres de l'OIF, comme l'Algérie (plusieurs millions), Israël (environ 600 000), l'Italie avec le Val d'Aoste (plusieurs dizaines de milliers), et au continent américain hors Francophonie, le nombre de francophones dépasse probablement les 200 millions (y compris les francophones partiels).

Répartition régionale des francophones dans le monde

